



Délibération n° CS2023_03_01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SIASOR
(Syndicat Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes)

L'an deux mille vingt-trois
le mercredi 15 mars à 20 heures,

Le Comité Syndical du SIASOR (Syndicat Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes), légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

Membres présents : Mme Stéphanie DUMAND, Mme Valérie BERREE, Mme Liliane GRASLAND, Mme Pascale LE MASSON, Mme Agnès BREGENT, Mme Sylvie GARDANS, M. Alain PITON, Mme Christine YVET, Mme Valérie LEBOEUF, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Isabelle MENEZO, Mme Gisèle HUTEAU, Mme Martine QUELLEUC.

Membres excusés/pouvoir :

Mme Christelle ROSE-AUBREE donne pouvoir à Mme Valérie LEBOEUF.

Nombre de membres :

Date de convocation : 09/03/2023

- En exercice : 14
- Présents : 13 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 1
- Votants : 14

Objet : FINANCES – Approbation du compte de gestion 2022 SIASOR (M14)

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Le Comité Syndical prend connaissance du compte de gestion 2022 du SIASOR (M14) établi par le Receveur.

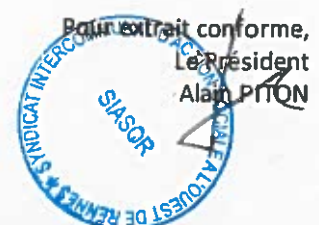
	RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	
BUDGET	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
SIASOR	332 742,21	67 814,03

Le Receveur ayant repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et ayant procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, il est proposé aux membres du Comité Syndical d'approuver le compte de gestion 2022, dressé par Monsieur le Trésorier de Chartres de Bretagne, du budget SIASOR (M14).

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical approuvent le compte de gestion 2022 du SIASOR (M14).

Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise en Préfecture le
Publiée ou notifiée le





Délibération n° CS2023_03_02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SIASOR (Syndicat Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes)

L'an deux mille vingt-trois
le mercredi 15 mars à 20 heures,

Le Comité Syndical du SIASOR (Syndicat Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes), légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

Membres présents : Mme Stéphanie DUMAND, Mme Valérie BERREE, Mme Liliane GRASLAND, Mme Pascale LE MASSON, Mme Agnès BREGENT, Mme Sylvie GARDANS, M. Alain PITON, Mme Christine YVET, Mme Valérie LEBOEUF, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Isabelle MENEZO, Mme Gisèle HUTEAU, Mme Martine QUELLEUC.

Membres excusés/pouvoir :

Mme Christelle ROSE-AUBREE donne pouvoir à Mme Valérie LEBOEUF.

Nombre de membres :

Date de convocation : 09/03/2023

- En exercice : 14
- Présents : 13 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 1
- Votants : 14 – Présents lors du vote : 13 (le Président étant sorti)

Objet : FINANCES – Vote du Compte administratif 2022 SIASOR (M14)

Le compte administratif 2022 du SIASOR (M14) est soumis au Comité Syndical. Il s'établit comme suit :

SIASOR Section de Fonctionnement CA 2022 :

Chapitre	Article	Budget exécutoire 2022	Compte Administratif 2022	Taux de réalisation / Budget
Dépenses		106 779,97	68 717,68	64,35%
022 - Dépenses imprévues	022 - Dépenses imprévues	5 000,00	0,00	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre se	6811 - Dotations aux amortissements des immobil	2 696,00	2 696,00	100,00%
65 - Autres charges de gestion courante	6531 - Indemnités	33 561,00	33 726,54	100,49%
65 - Autres charges de gestion courante	6533 - Cotisations de retraite	1 319,80	1 260,42	95,50%
65 - Autres charges de gestion courante	65888 - Autres	28 945,17	2,56	0,01%
66 - Charges financières	66111 - Intérêts réglés à l'échéance	31 038,00	31 032,16	99,98%
66 - Charges financières	6688 - Autres	4 000,00	0,00	0,00%
011 - Charges à caractère général	6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs	200,00	0,00	0,00%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	20,00	0,00	0,00%
Re cettes		106 779,97	99 306,74	93,00%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	002 - Résultat de fonctionnement reporté	37 224,97	0,00	0,00%
74 - Dotations et participations	7477 - Budget communautaire et fonds structurel	52 940,00	82 696,00	156,21%
76 - Produits financiers	7621 - Produits des autres immobilisations fina	16 615,00	16 609,52	99,97%
75 - Autres produits de gestion courante	7588 - Autres produits divers de gestion couran	0,00	1,22	
Ré sultat de l'année 2022		0,00	30 589,06	
Ré sultat cumulé		0,00	67 814,03	

Délibération n° CS2023_03_02

Objet : FINANCES – Vote du compte administratif 2022 SIASOR (M14) - suite

SIASOR Section d'Investissement CA 2022 :

Chapitre	Article	Budget exécutoire 2022	Compte Administratif 2022	Taux de réalisation / Budget exécutoire
Dépenses		726 035,73	393 293,44	54,17%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1641 - Emprunts en euros	88 012,00	68 011,28	77,28%
16 - Emprunts et dettes assimilées	16876 - Autres établissements publics locaux	20 283,00	20 282,16	100,00%
21 - Immobilisations corporelles	2188 - Autres immobilisations corporelles	267 740,73	0,00	0,00%
204 - Subventions d'équipement versées	204112 - Bâtiments et installations	350 000,00	0,00	0,00%
204 - Subventions d'équipement versées	2041582 - Bâtiments et installations	0,00	305 000,00	#DIV/0!
Recettes		726 035,73	57 407,92	7,91%
001 - Solde d'exécution de la section d'invest	001 - Solde d'exécution de la section d'invest	668 627,73	0,00	0,00%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre se	28135 - Installations générales, agencements, am	313,00	313,00	100,00%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre se	28184 - Mobilier	2 315,00	2 315,00	100,00%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre se	28188 - Autres Immobilisations corporelles	68,00	68,00	100,00%
27 - Autres immobilisations financières	27636 - C.C.A.S. et caisse des écoles	54 712,00	54 711,92	100,00%
Résultat de l'année 2022			-335 885,52	
Résultat cumulé			332 742,21	

Après en avoir délibéré (Monsieur PITON en tant que Président est sorti de la salle et n'a pas participé au vote), les membres du Comité Syndical votent le compte administratif 2022 du SIASOR (M14).

Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise en Préfecture le
Publiée ou notifiée le





Délibération n° CS2023_03_03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SIASOR (Syndicat Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes)

L'an deux mille vingt-trois
le mercredi 15 mars à 20 heures,

Le Comité Syndical du SIASOR (Syndicat Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes), légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

Membres présents : Mme Stéphanie DUMAND, Mme Valérie BERREE, Mme Liliane GRASLAND, Mme Pascale LE MASSON, Mme Agnès BREGENT, Mme Sylvie GARDANS, M. Alain PITON, Mme Christine YVET, Mme Valérie LEBOEUF, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Isabelle MENEZO, Mme Gisèle HUTEAU, Mme Martine QUELLEUC.

Membres excusés/pouvoir :

Mme Christelle ROSE-AUBREE donne pouvoir à Mme Valérie LEBOEUF.

Nombre de membres :

Date de convocation : 09/03/2023

- En exercice : 14
- Présents : 13 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 1
- Votants : 14

Objet : FINANCES – Vote du Budget Primitif 2023 SIASOR (M14)

Les membres du Comité Syndical prennent connaissance des propositions budgétaires 2023 pour le SIASOR (M14).

SIASOR Section de Fonctionnement BP 2023 :

Chapitre	Article	BP 2022	BP 2023 avec Report	Ecart BP 2023/2022
Dépenses		106 779,97	149 388,03	42 608,06
022 - Dépenses imprévues	022 - Dépenses imprévues	5 000,00	5 000,00	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre se	6811 - Dotations aux amortissements des Immobil	2 696,00	17 946,00	15 250,00
65 - Autres charges de gestion courante	6531 - Indemnités	33 561,00	34 000,00	439,00
65 - Autres charges de gestion courante	6533 - Cotisations de retraite	1 319,80	1 300,00	-19,80
65 - Autres charges de gestion courante	65888 - Autres	28 945,17	58 817,03	29 871,86
66 - Charges financières	66111 - Intérêts réglés à l'échéance	31 038,00	28 205,00	-2 833,00
66 - Charges financières	6688 - Autres	4 000,00	4 000,00	0,00
011 - Charges à caractère général	6225 - Indemnités au comptable et aux régisseur	200,00	100,00	-100,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	20,00	20,00	0,00
Recettes		106 779,97	149 388,03	42 608,06
002 - Résultat de fonctionnement reporté	002 - Résultat de fonctionnement reporté	37 224,97	67 814,03	30 589,06
74 - Dotations et participations	7477 - Budget communautaire et fonds structurel	52 940,00	66 179,00	13 239,00
76 - Produits financiers	7621 - Produits des autres immobilisations fina	16 615,00	15 395,00	-1 220,00
75 - Autres produits de gestion courante	7588 - Autres produits divers de gestion couran	0,00		0,00

Délibération n° CS2023_03_03

Objet : FINANCES – Vote du Budget Primitif 2023 SIASOR (M14) - suite


SIASOR Section d'Investissement BP 2023 :

Chapitre	Article	BP 2022	BP 2023 avec report n-1
Dépenses		726 035,73	405 486,21
16 - Emprunts et dettes assimilées	1641 - Emprunts en euros	88 012,00	80 000,00
	16876 - Autres établissements publics locaux	20 283,00	21 251,00
21 - Immobilisations corporelles	2188 - Autres immobilisations corporelles	267 740,73	304 235,21
	204 - Subventions d'équipement versées	204112 - Bâtiments et installations	350 000,00
Recettes		726 035,73	405 486,21
001 -	001 - Solde d'exécution de la section d'invest	668 627,73	332 742,21
040 - Opérations d'ordre de transfert entre se	28135 - Installations générales, agencements, am	313,00	313,00
	2804- Subvention Equipement versé		15 250,00
	28184 - Mobilier	2 315,00	2 315,00
	28188 - Autres immobilisations corporelles	68,00	68,00
27 - Autres immobilisations financières	27636 - C.C.A.S. et caisse des écoles	54 712,00	54 798,00
Solde		0,00	0,00

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical votent le Budget Primitif 2023 SIASOR (M14).

Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise en Préfecture le
Publiée ou notifiée le

Pour extrait conforme,
Le Président

Alain PITON

